

## Le R.D./U.C. des ménages dirigés par une femme

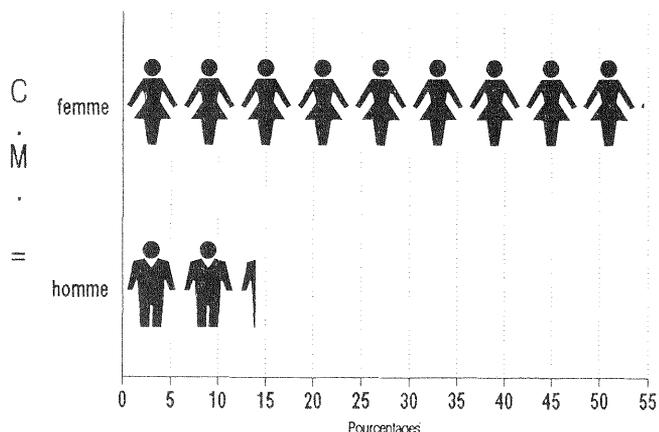
Lorsque le chef de ménage est une femme le R.D./U.C. atteint 33.003 F, alors qu'il n'est que de 32.197 F au cas où le C.M. est un homme. Par contre le revenu disponible global des ménages présidés par une femme ne s'élève en moyenne qu'à 50.788 F contre 78.572 F lorsque le C.M. est un homme.

# Deux paradoxes

Cette dernière donnée s'explique assez aisément par le fait qu'en moyenne les femmes gagnent moins et que si une femme est chef de ménage il y a rarement un deuxième revenu dans le ménage. Le graphique 3 montre en outre que dans 54,5 % des cas où le C.M. est une femme, le C.M. est aussi une personne âgée, ce qui ne vaut que pour 13,9 % des ménages dont le C.M. est un homme. Cela explique que dans 53,8 % des ménages à C.M. féminin le

Pourcentages de ménages dont le C.M.

est une PERSONNE AGÉE



GRAPHIQUE 3

revenu global est essentiellement composé de revenus de la sécurité sociale. La même situation ne se présente que pour 22,7 % des ménages à C.M. masculin.

Comment se fait-il alors que le niveau de bien-être économique - exprimé en R.D./U.C. - soit plus élevé quand le C.M. est une femme ?

Une première explication est fournie par la taille des deux types de ménage: Les ménages dont le C.M. est une femme ne comptent en moyenne que 1,8 personnes, ceux dont le C.M. est un homme par contre 3,2 personnes. 80,4 % des ménages du premier type ne comprennent qu'une ou deux personnes; par contre ces ménages à un ou deux membres ne constituent que 39,2 % des ménages à C.M. masculin (voir graphique 4). Or, on a vu l'influence décisive du facteur "taille" sur le R.D./U.C. (voir p. 28).

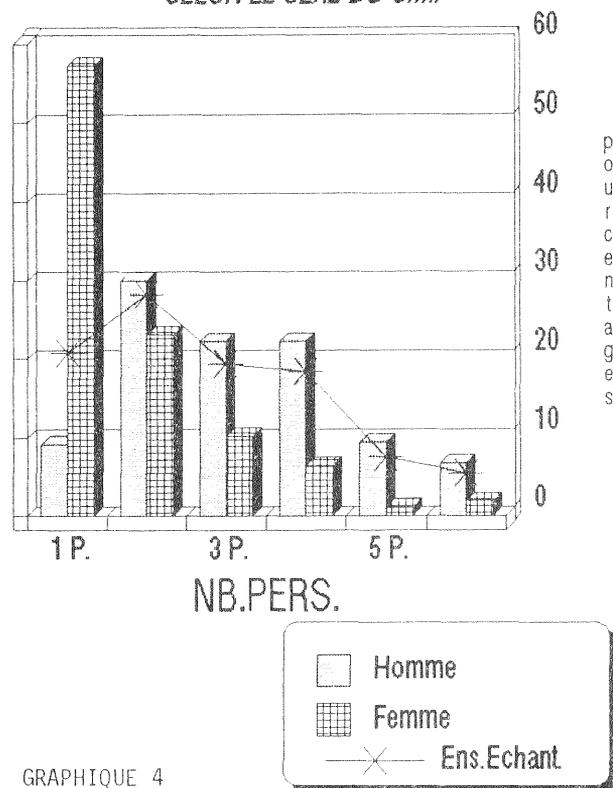
En deuxième lieu il faut considérer la hauteur absolue du montant des revenus dans les deux types de ménage: Si le C.M. est un homme, la somme totale des revenus provenant de la redistribution publique s'élève en moyenne, pour le ménage entier, à 21.877 F, mais si le C.M. est une femme cette somme est en moyenne de 29.049 F. Or, nous venons de voir (graphique 3) que si le C.M. est une femme, il est plus souvent aussi "âgé", de sorte qu'il touche plutôt une rente ou une pension qu'il ne vit de ses revenus du travail. Les revenus de la redistribution publique étant chez les femmes en moyenne plus élevés, il s'ensuit qu'en moyenne le R.D./U.C. dans les ménages "féminins" est en moyenne plus élevé que lorsque le C.M. est un homme. On pourrait donc dire que si le niveau de bien-être économique est plus élevé dans les ménages dont le C.M. est une femme, c'est que ces femmes (1) sont plus souvent seules dans le ménage, (2) qu'elles vivent

plus longtemps, et (3) qu'elles ont des rentes plus élevées que celles perçues dans les ménages dont le chef est un homme.

En outre, si on s'intéresse uniquement au sous-échantillon des ménages dont le C.M. a un emploi, on peut observer que ceux dirigés par une femme ont un R.D./U.C. plus élevé que ceux dont le chef est un homme. Les ménages "féminins" sont surtout davantage répartis sur toute l'échelle des tranches de R.D./U.C. (voir tableau 1, p. 25). Si 69% des ménages dont le C.M. est un homme actif ont un R.D./U.C. situé entre 18.000 F et 42.000F, ceci n'est le cas que chez 57,2% des ménages dont le C.M. est une femme active. Ces derniers ont même exactement une chance sur trois d'avoir un R.D./U.C. supérieur à 48.000 F contre 13,5 sur 100 chances pour les ménages dirigés par un homme qui a un emploi.

TAILLE DES MENAGES

SELON LE SEXE DU C.M.



GRAPHIQUE 4

Le R.D./U.C. des ménages jeunes

Alors qu'on s'attendrait à ce que les ménages jeunes n'aient qu'un R.D./U.C. moyennement élevé parce que le chef de ménage, et le cas échéant son conjoint, ne sont qu'en début de carrière, les analyses du CEPS/INSTEAD ont fait ressortir que celui-ci est le plus élevé dans les

classes d'âge (du C.M.) allant respectivement de 25 à 29 et de 30 à 34 ans (34.297 F et 34.064 F en moyenne). Ce résultat demande certaines explications.

Notons d'abord que le revenu global disponible de ces ménages ne se distingue guère du revenu global disponible des "autres" ménages (70.738 F au lieu de 72.193 F).

Le haut niveau du R.D./U.C. tient d'abord à une raison technique qui est cependant due à une réalité sociologique: Pratiquement tous les ménages "jeunes" comprenant 3 ou 4 personnes sont formés d'un couple avec un ou deux enfants. Cette particularité a une incidence sur le R.D./U.C. parce que l'étude fait intervenir un coefficient de pondération dans ce calcul (cf. supra, p. 00). Les enfants n'étant comptabilisés qu'avec un coefficient de 0.45 (en-dessous de 6 ans) ou de 0.65 (entre 7 et 13 ans), ce facteur de pondération vaut en moyenne 2.2 chez les ménages jeunes, alors qu'il est de 2.4 chez les autres ménages. Il s'ensuit que le produit de la division (R.D./nombre d'U.C.) sera plus élevé chez les premiers que chez les seconds.

Ensuite on peut constater que l'écart-type dans la distribution des différentes caractéristiques socio-démographiques est plus petit chez les ménages "jeunes" (25 à 34 ans) que chez les autres. Ces ménages sont donc beaucoup plus homogènes. Si p.ex. la taille moyenne des ménages jeunes est sensiblement la même que celle de la moyenne (2,8 personnes), il y a pourtant des différences à observer quant à la répartition des ménages "jeunes" et des ménages "autres" selon leur taille:

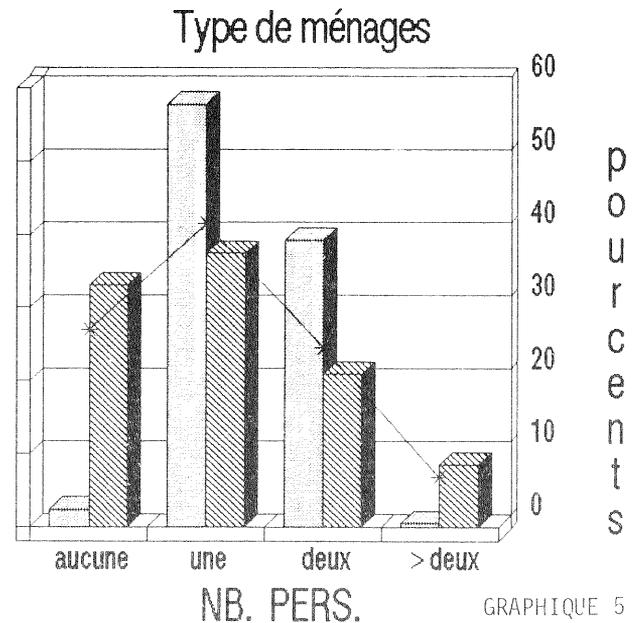
TABLEAU 6 (et graphique 5):

Personnes par ménage	Echant. total	Ménages jeunes	Ménages autres
1	20.8	13.1	22.7
2	28.3	29.9	27.9
3	19.4	27.4	17.4
4	18.5	23.1	17.3
5	7.5	5.4	8.0
6 et plus	5.5	1.1	6.7
Total	100%	100%	100%

La taille varie plus fortement chez les "autres" ménages. 93,5 % des ménages jeunes comprennent 4 personnes au plus, contre 85,3 % chez les autres. Il y a moins de grands ménages chez les jeunes.

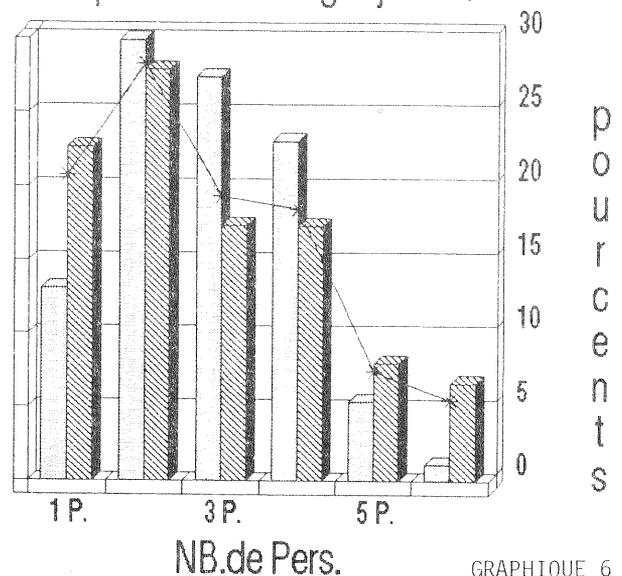
Des particularités se font voir aussi quant au nombre de personnes ayant un emploi. Alors que chez 33,1 % des ménages "autres" aucune personne n'a un emploi,

## NB. PERSONNES AYANT UN EMPLOI



## TAILLE DES MENAGES

Comparaison : Ménages jeunes/autres



□ Jeunes  
 ▨ Autres  
 —×— Ens.Echan.

ceci n'est le cas que chez 2,4 % des ménages "jeunes" (cf. graphique 6). Chez les ménages "jeunes" dont le C.M. est marié, on trouve 46,5 % de ménages "duo", c.-à-d. où les deux conjoints ont un emploi, contre seulement 18 % chez les autres ménages dont le C.M. vit en couple (graphique 7). Ainsi, si le ménage vit en couple, le

revenu du travail s'élève en moyenne à 70.848 F dans un ménage jeune, mais seulement à 62.431 F dans un ménage autre.

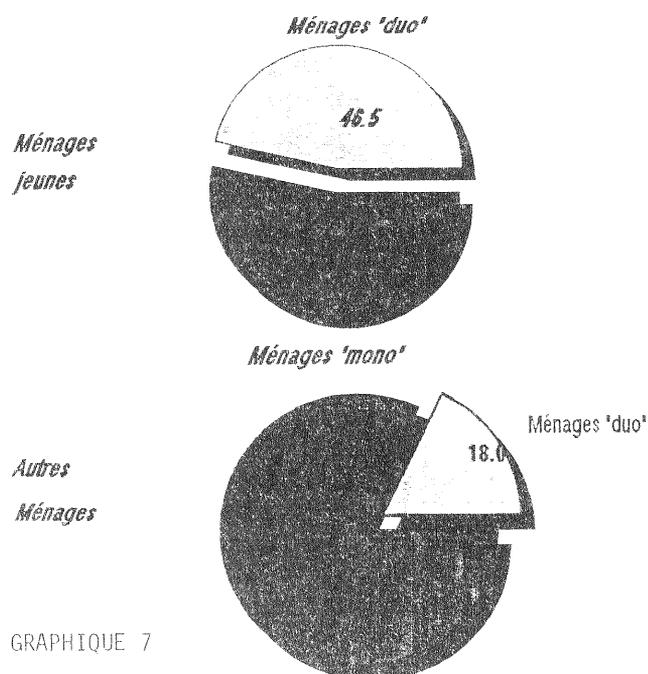
Outre ces particularités liées à la structure des ménages jeunes, interviennent aussi des facteurs liés au niveau du revenu global du ménage. Celui-ci n'est que légèrement inférieur à la moyenne de l'échantillon total (cf. supra). Mais la valeur du revenu global moyen des ménages jeunes est plus homogène: l'écart-type n'est que de 33.700 contre 40.411 dans l'échantillon total. Chez les ménages non-jeunes le revenu est donc plus dispersé. Comment expliquer ce niveau assez élevé et plus homogène chez les ménages jeunes?

D'abord l'origine du revenu joue un rôle: Si on ne considère que les revenus provenant d'un travail, un ménage jeune dispose d'un revenu global de 64.819 F en moyenne (écart-type: 32.678) contre 48.349 F (écart-type: 46.025) pour les ménages autres. Ces chiffres changent radicalement si on calcule ces moyennes uniquement sur la base des ménages touchant un revenu provenant du travail: alors les 394 ménages "jeunes" disposent en moyenne d'un revenu global de 66.395 F (écart-type: 31.448), mais les "autres" de 70.460 F (écart-type: 39.098)! Dans les ménages autres la proportion de ménages où aucun membre n'a un emploi est plus élevée, ce qui fait chuter la valeur moyenne des revenus du travail (calculés sur l'ensemble des ménages).

Si on considère les ménages "actifs", c.-

### % de Ménages où C.M. + Epouse

travaillent/Réf.: C.M. = marié



GRAPHIQUE 7

à-d. dont le C.M. a un emploi, le revenu global disponible provenant du travail n'est certes que de 66.388 F chez les ménages jeunes contre 76.951 F chez les autres, mais le score du prestige du métier exercé par le C.M. (calculé selon une échelle du Bureau International du Travail) est sensiblement le même (39,7 contre 39,6) et le revenu du seul C.M. se rapproche aussi: 54.604 F (chez le jeune) contre 56.366 F (chez l'autre). En d'autres mots: les C.M. des ménages jeunes exercent un métier dont le revenu et le prestige sont pratiquement équivalents à ceux des C.M. plus âgés.

Cette accélération de la carrière professionnelle semble bien liée au niveau de formation plus élevé des jeunes C.M. par rapport à leurs aînés, comme le montre le tableau 7:

Formation scolaire	Echant. total	Ménages jeunes	Ménages autres
Pas de formation	1.3	0.5	1.5
Etudes primaires	45.8	33.8	48.8
Ecole complém.	2.4	1.4	2.7
Ecole technique	5.9	9.8	4.9
Ecole profess.	21.8	24.2	21.2
Secondaire infér.	6.3	7.8	5.9
Secondaire supér.	8.9	11.1	8.3
Supér. non-univ.	2.6	4.7	2.1
Université	4.7	6.5	4.2
Sans information	0.3	0.3	0.3
Total	100%	100%	100%

85,7% des jeunes chefs de ménages ont obtenu un diplôme d'études post-primaires, alors que seuls 51,7 % des autres C.M. sont dans ce cas. 11,2 % des jeunes ont poursuivi leurs études après le secondaire, contre 6,3 % chez leurs aînés.

Il n'y a donc pas que des raisons "techniques" intervenant pour expliquer le plus haut niveau du R.D./U.C. dans les ménages jeunes. Il est vrai, cependant, qu'il faudra attendre les enquêtes des années à venir pour voir si cette tendance se confirme, comment elle évolue, quand ces jeunes d'aujourd'hui (de 1985) prennent de l'âge, et si d'autres explications ne doivent pas être prises en compte, liées p.ex. à la conjoncture économique.

Il faut d'autre part souligner que le niveau de bien-être économique n'est envisagé dans les études actuellement disponibles du CEPS/INSTEAD que d'après des variables tenant compte du revenu (R.D./U.C.). D'autres études - à partir du même panel - devant analyser le côté dépenses des ménages: les jeunes n'ont-ils pas des frais plus importants à couvrir que les plus âgés ?